

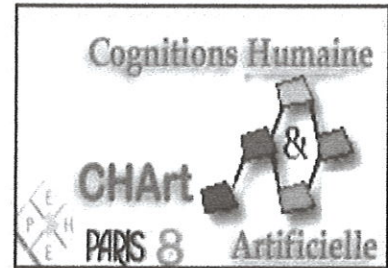
Re

Ministère de l'Enseignement Supérieur
Et de la Recherche Scientifique
Université Batna2
Batna
Algérie



Laboratoire CHArt et LUTIN

Université de Paris 8
2, rue de la liberté 93526 Saint Denis Cedex 02
France



Site web : <http://classe-numerique.cite-sciences.fr/numeral/>

Convention d'Accueil de Stagiaire

La stagiaire : M^{me} YETTOU Naïma



Yettou Naima <n.yettou2012@gmail.com>

[AAE] Consulate instructions for visa application 2643922

6 messages

TLSccontact <noreply@tlsccontact.com>

À : n.yettou2012@gmail.com

20 décembre 2017 à 14:21



2643922

Instructions from the Consulat général de France à Annaba

Message for the attention of:

OURLIS NAIMA

Passport number: 156616106

We have received the following instructions from the Consulat général de France à Annaba:

Cher (e) demandeur, Afin de remplir votre demande de visa, vous devez fournir les documents suivants au centre TLSccontact Annaba

Convention d'accueil pour scientifique-chercheur (original + copie)

Dossier n°962519

LT

Adresse de TLSccontact Annaba: Lotissement Gassiou 02, Villa n°24, Annaba.

Pour des raisons de protection des données personnelles, TLSccontact n'acceptera aucun autre document envoyé par courrier postal, électronique ou par fax. Cette adresse électronique est utilisée uniquement pour l'envoi automatique de courriers électroniques; veuillez ne pas répondre à cet e-mail. Si vous souhaitez nous contacter, rendez-vous sur la page "Contactez-nous" du site Internet.

Les informations dans cet e-mail sont confidentielles. Son contenu est destiné à un usage individuel; si vous avez reçu cet e-mail par erreur, veuillez noter que sa distribution ou sa reproduction est strictement interdite. Vous êtes invité à nous notifier par téléphone ou par e-mail, et à supprimer cet e-mail.

Cordialement,
L'équipe TLSccontact.

--

TLSccontact team

S/N:56C50FF0F91694ACF039BCB3DFCBB2E0

Yettou Naima <n.yettou2012@gmail.com>

À : TLSccontact <noreply@tlsccontact.com>

20 décembre 2017 à 15:09

PARIS 8



Denis LEGROS

Professeur des Universités

Equipe *TICE, Contextes Langage et Cognition*
(IUFM/Paris 12)

Laboratoire *CHArt*

Université de Paris 8

2, rue de la liberté 93526 Saint Denis Cedex 02

Mail to : dl@univ-paris8.fr

le 15 décembre 2017

- Site de l'équipe : <http://classe-numerique.cite-sciences.fr/numeral/>
- site du Lutin: <http://www.lutin.utc.fr>
- site du lucsi : <http://www.cognition-usages.org/lucsi>

Invitation de YETTOU Naima

Enseignant en sciences du langage

Université de Batna

Algérie

Je soussigné Denis Legros, professeur émérite à l'université de Paris Est Créteil et Paris 8, atteste accueillir dans mon équipe de recherche *TICE, Contextes, Langage et Cognition* (Laboratoire *CHArt* et *LUTIN*), Madame YETTOU Naima, enseignante en sciences du langage, Université de Batna , pour un séjour scientifique de courte durée au courant de l'année universitaire 2017-2018. Le but est de poursuivre ses recherches dans le cadre de sa thèse.

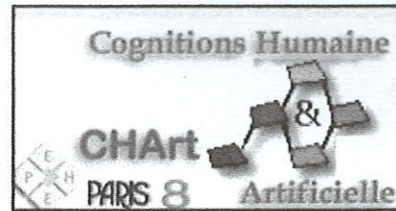
Professeur Denis Legros

A handwritten signature of Denis Legros in black ink, written over the CHArt EA 1004 logo. The signature is stylized and cursive.

Cognitions Humaine et Artificielle
Université Paris 8

2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex
Tel : 01 49 57 57 57 Fax : 01 49 57 57 54

PARIS 8



Denis LEGROS

Professeur des Universités émérite
Equipe *TICE, Contextes Langage et Cognition*
(IUFM/Paris 12)

Laboratoire *CHArt/LUTIN*

Université de Paris 8

2, rue de la liberté 93526 Saint Denis Cedex 02

Mail to: dl@univ-paris8.fr

- Site de l'équipe : <http://classe-numerique.cite-sciences.fr/numeral/>

- site du Lutin: <http://www.lutin.utc.fr>

le 21/12/2017

Invitation de YETTOU Naïma

Maître Assistant – A –

Université de Batna 2

Algérie

Je soussigné Denis Legros, professeur émérite à l'université de Paris Est Créteil et Paris 8, atteste accueillir dans mon équipe de recherche TICE, Contextes, Langage et Cognition (Laboratoire CHArt et LUTIN) M^{me} YETTOU Naïma, enseignant-chercheur à l'Université Batna 2, (Algérie). Pour un stage de courte durée durant l'année universitaire 2017-2018. Le but est de travailler sur le projet : **Recherche scientifique, Mondialisation, Société Numérique équitable** Projet Science-Link Maghreb-Afrique sub-Saharienne et changements climatiques

Professeur Denis Legros

CHArt
EA 4804
Cognitions Humaine et Artificielle
Université Paris 8
2, rue de la Liberté 93526 Saint Denis Cedex 02

CONVENTION INDIVIDUELLE DE STAGE

Entre :

Le Laboratoire CHArt et LUTIN de l'université Paris 8,

Ayant son siège à : 2, rue de la liberté 93526 Saint Denis Cedex 02

Représenté par : **M. Denis Legros, professeur émérite à l'IUFM de Créteil, Paris 12 et à l'université de Paris 8.**

D'une part et :

Vice Rectorat des relations Extérieures, de la Coopération, la Communication et de l'Animation et des Manifestations Scientifiques Batna2 .

Représenté par : **M. BERTELA NABIL**

D'autre part

Il a été convenu ce qui suit :

Article 01 :

La présente convention a pour objet de définir les conditions de l'organisation du stage de perfectionnement du candidat retenu à cet effet :

M^{me} YETTOU Naïma

Enseignant-chercheur à l'université Batna2

Le stage pratique se déroulera du

Article 02 :

Le stage pratique a pour but le perfectionnement dans le domaine de la Gestion des Ressources Humaines en vue d'améliorer ce service au niveau de notre institution.

Article 03 :

Le programme de stage pratique est fait par l'institution d'accueil selon le plan de travail initialement remis au dossier de l'intéressée.

Article 04 :

Article 04 :

L'encadrement du stage de perfectionnement est assuré un responsable désigné par l'établissement d'accueil. Un rapport de stage sera fait à la fin du séjour et une copie sera remise à nos services.

Article 05 :

Pendant le stage de perfectionnement, le candidat est soumis aux obligations et à la réglementation interne du Laboratoire CHArt et LUTIN Paris 08.

Article 06 :

La prise en charge du stagiaire est assurée par l'Université Batna2 à travers des indemnités de séjours octroyées dans ce cadre. L'assurance durant le séjour est couverte par une assurance individuelle ou assurance de voyage établie par l'intéressée conformément aux dates de départ et de retour. L'assurance de l'intéressé en tant que fonctionnaire de notre université est toujours de mise.

Article 07 :

La présente convention est établie en trois exemplaires signés dont un exemplaire à garder par Le laboratoire CHArt et LUTIN (professeur émérite Denis Legros), un autre à remettre au stagiaire et le troisième à remettre à l'université avec le rapport de stage.

Pour l'université Batna2



**Pour Le Laboratoire
CHArt et LUTIN Paris 08**

